

Professionnels de l'événement, organisateurs de foires, salons, congrès : optimiser votre pratique de la TVA !

OBJECTIFS

Maîtriser la réglementation de la TVA et sa mise en œuvre dans le cadre de l'organisation d'un événement national ou international

PROGRAMME

1 - Les règles fondamentales de la TVA

- Les opérations soumises à TVA
- La localisation des opérations
- La notion de redevable
- L'exigibilité de la TVA
- Les principales obligations comptables et déclaratives
- La déduction de la TVA

2 - Les spécificités du secteur événementiel

- Droits d'accès et événements hybrides
- Les événements virtuels
- Taux normal ou taux intermédiaire de 10% ?
- Déclaratif : le guichet unique (BtoC)
- Le régime TVA de la marge
- Les formations et activités connexes

3 - Points d'attention liés à l'actualité

- Facturation électronique et transmission des données comptables
- Exigibilité (acomptes)
- Importations et autoliquidation

4 - Illustrations et cas pratiques

CODE SOC03

Public

Directeurs administratif et financier,
Collaborateurs du service comptables,
Responsables commerciaux.

Pré-requis

Connaître les notions comptables de base.

Démarche pédagogique

Base théorique et cas pratiques

Méthode d'évaluation

QCM - Enquête de satisfaction

Durée : 7 heures en présentiel ou à distance
(2 modules de 3h30)

Tarif inter par personne

Adhérent : 600,00 € HT.

Non adhérent : 1 200,00 € HT.

Tarif intra : Nous consulter

Taux de satisfaction : Nouveau programme

Nbre de participants (en inter) : 5 min - 12 max

Les Formateurs : Cyrille KONTER et Alexandre SAVARY

Cyrille Konter, Directeur Général Délégué TEVEA International

TEVEA INTERNATIONAL est une société de représentation fiscale spécialisée sur les problématiques de TVA européenne pour une clientèle internationale - service de récupération de TVA - partenaire d'organisateur de salons.

Alexandre Savary, Senior VAT Manager TEVEA International

